

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINTE CROIX SUR MER

## SEANCE DU 14 AVRIL 2021

**Convocation** : 7 avril 2021

**Membres** : 11 ; Présents : 11; Absents : 0 ; Votants : 11 Public : 0

L'an deux mille vingt et un, le 14 avril à dix-neuf heures.

Présents : Isabelle AUBRY, Thierry COIFFIER, Fanny MESNIL, Pauline DEVOS, Denis FERDY, Claire GARRIGUE-LANGLOIS, Jessica HUYGHE, Éric LECHEMINANT, Guillaume LEMENAGER, Dominique POTIER, Grégory THOUIN.

**Secrétaire de séance** : Dominique POTIER

Le quorum est atteint.

### **ORDRE DU JOUR :**

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE
2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL PAR LES PERSONNES CONCERNEES
3. VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021
4. INFORMATION SUR LES DOTATIONS DEFINITIVES 2021
5. INFORMATION SUR LE LOGICIEL DES DONNEES SOCIALES
6. INFORMATION SUR LES DIFFICULTES DE MISE EN OEUVRE DE LA VOIE PARTAGEE RUE DE LA BECASSE
7. SITE INTERNET
8. PLANNING POUR LA TENUE DU BUREAU DE VOTE DE JUIN PROCHAIN + PROCURATIONS
9. RETOUR SUR LA VIE COMMUNALE PAQUES, RETOUR DES COMMISSIONS
10. QUESTIONS DIVERSES :
  - TELETRAVAIL DE MME HUE
  - RETOUR DE M. ROUALLE
  - CHOIX DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2022

## 1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE

Dominique POTIER est désigné secrétaire de séance.

## 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

### Décision

Le compte-rendu du conseil du 10 mars 2021 est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

## 3. VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

### Présentation

Isabelle AUBRY présente le sujet et la proposition soumise au vote du Conseil.

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité directe locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Concernant le Département du Calvados, ce taux pour l'année 2020 s'élevait à 22.10%.

Le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur, doit assurer la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances de la commune.

Ce transfert de taux n'a également aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local.

Par conséquent, afin de reconduire un taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'année 2021 équivalent au taux global appliqué en 2020 sur le territoire de la commune, il convient de voter un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 33.10%, correspondant à l'addition du taux de 2020 de la commune, soit 11% et du taux 2020 du Département, soit 22.10%.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties n'est pas impacté par la réforme de la fiscalité directe locale et il est proposé de reconduire en 2021 le niveau voté par la commune en 2020, soit 17.80%.

Ce nouveau calcul conduit à un montant de taxes foncières et de taxes d'habitation de 49 196 € pour 2021, à comparer au montant de 47 000 € inscrit dans le budget primitif 2021 voté au Conseil du 10 mars 2021.

### Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents et représentés décide d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux : taxe foncière de 33.10 % sur les propriétés bâties ; taxe foncière de 17.80 % sur les propriétés non bâties.

## 4. INFORMATION SUR LES DOTATIONS DEFINITIVES 2021

Isabelle AUBRY présente les dotations définitives 2021 en regard de celles inscrites dans le budget primitif voté au Conseil du 10 mars 2021.

Ligne budgétaire	Budget primitif voté	Dotations définitives
7411 Dotation forfaitaire	24 534	24 212
74121 Dot Solidarité rurale	5 469	5 435
74127 Dot nationale de péréquation	7 827	7 519
742 Dotation aux élus locaux	4 637	4 541

744 FCTVA	400	400
74834 Etat/compens taxe fonc.	846	881
Comp. Exonération taxe d'hab.	1 894	0
<b>TOTAL</b>	<b>45 607</b>	<b>42 988</b>

En prenant en compte les écarts sur le montant des impôts locaux et des dotations, il apparaît un écart de – 423 € entre le budget primitif voté et le budget revu avec les nouveaux éléments définitifs.

Après avoir consulté le Trésorier de Bayeux, Isabelle AUBRY indique qu'au vu de ce faible écart il n'est pas nécessaire de modifier le budget primitif 2021 voté.

## 5. INFORMATION SUR LE LOGICIEL DES DONNEES SOCIALES

Isabelle AUBRY informe le Conseil de l'obligation pour les collectivités locales d'élaborer un rapport social à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Cette obligation va amener la mairie à s'équiper d'un logiciel à cette fin pour un coût de 690,50 € HT (non prévu dans le budget primitif 2021) la première année, incluant les formations pour les agents concernés, et de 39 € HT par an les années suivantes.

## 6. INFORMATION SUR LES DIFFICULTES DE MISE EN OEUVRE DE LA VOIE PARTAGEE RUE DE LA BECASSE

L'aménagement de la rue de la Bécasse (RD 112A) en voie partagée fait partie des travaux prioritaires retenus pour 2021 lors du Conseil du 17 février. Une réunion a été organisée sur place sur ce projet le 24 mars avec Madame CLEMENCE de BSM et Madame FLEURY, Agence Routière Départementale (ARD) de Bayeux, à laquelle participaient Guillaume LEMENAGER et Dominique POTIER.

Il ressort de cette réunion que la mise en voie partagée de la rue de la Bécasse présente des difficultés liées d'une part à son statut de route départementale, d'autre part à l'étroitesse de la voie. Par ailleurs, un retour de Madame FLEURY communiqué par Madame CLEMENCE signale que le dos-d'âne de la rue de la Bécasse n'est pas conforme car situé trop près du panneau d'entrée de la commune.

Il est convenu d'attendre un retour plus complet et documenté de l'ARD de Bayeux pour statuer sur ce projet. Une réunion organisée sur place le 23 avril a été confirmée depuis par l'ARD de Bayeux.

## 7. NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

### 7.1. Site internet

Jessica HUYGHE présente le nouveau site de la commune construit avec la solution de la société Commu'net avec laquelle la commune a contracté. Une première version a été réalisée avec une arborescence spécifique de pages, quelques contenus et photos. Le contrat avec la société Logipro qui gère le site actuel se termine fin mai et ne sera donc pas renouvelé. Le nouveau site sera mis en ligne courant mai.

La discussion qui suit porte sur des suggestions de contenus pour le nouveau site : informations touristiques, informations pratiques, etc.

Le Conseil constitue un groupe de travail composé de Pauline DEVOS, Jessica HUYGHE, Dominique POTIER et Gregory THOUIN auquel il demande de prendre en compte ces propositions et de finaliser la version du site qui sera mis en ligne courant mai.

### 7.2. Nouveau logo de la commune

Dominique POTIER présente les 5 premières propositions de logo reçues suite à l'appel à propositions lancé début avril.

Gregory THOUIN propose de faire une relance en diffusant un flyer présentant les logos reçus et appelant à de nouvelles propositions. Ce flyer sera diffusé le 17 avril.

Après la clôture de l'appel le 21 avril, la sélection du meilleur logo sera faite par le Conseil pour le 28 avril.

## **8. PLANNING POUR LA TENUE DU BUREAU DE VOTE DE JUIN PROCHAIN ET PROCURATIONS**

Au vu des nouvelles décisions gouvernementales sur la tenue des prochaines élections régionales et départementales les 20 et 27 juin prochains et dans l'attente de précisions concernant leur organisation pratique, il est décidé de reporter ce point au prochain Conseil.

En attendant, la secrétaire de Mairie préparera un projet de planning et l'état des urnes sera vérifié.

## **9. RETOUR SUR LA VIE COMMUNALE (PAQUES), RETOUR DES COMMISSIONS**

### **9.1. Chasse aux Œufs du dimanche de Pâques**

Pauline DEVOS rend compte de la Chasse aux Œufs organisée par la Commission Animation pour les enfants de la commune le dimanche matin de Pâques. Près de 40 enfants y ont participé, accompagnés par leurs parents et les organisateurs. Neuf balises étaient disposées à travers le village. A chaque fois que trois balises étaient trouvées, les enfants étaient récompensés par la distribution d'œufs faite par le « coq » personnifié par Ludovic DUCHESNE.

Le petit Troc'heure a servi à tous crêpes et cafés pendant la matinée.

L'organisation et le déroulement de la manifestation ont été conduits dans le respect complet des règles sanitaires en vigueur.

Le Conseil remercie la commission Animation pour le succès de cette manifestation.

### **9.2. Retour des Commissions**

Jessica HUYGHE fait part de la Commission Culture et Tourisme de STM à laquelle elle a participé le 16 mars. Les points suivants ont été présentés lors de cette Commission :

- Présentation de la programmation culturelle STM 2021 : en raison de la crise sanitaire, la programmation sera cette année réduite aux seuls mois de juin à septembre; plusieurs membres de la commission ont regretté ce choix qui semble favoriser les seules périodes de fréquentation touristique.  
Parallèlement, STM manque de lieux d'accueil pour certaines manifestations déjà programmées : Jessica HUYGHE a indiqué que la commune pouvait accueillir des événements dans sa salle communale ou en plein air au Clos-Saint-Martin ; bien qu'ayant accueilli avec intérêt la proposition, STM n'a pour l'instant pas donné suite ;
- ADTLB : en raison de la non-réalisation de certaines animations en 2020 mais néanmoins réglées, STM souhaite faire évoluer le partenariat qui la lie à l'ADTLB pour passer d'un système d'adhésion (29 992 € annuel) à un système de convention (21 123 € annuel) qui permettrait une plus grande souplesse dans l'organisation des événements ;
- Lecture publique : un diagnostic du réseau des bibliothèques de STM est en cours en partenariat avec la Bibliothèque départementale de prêt du Calvados et la DRAC Normandie ;
- Enseignement musical : l'embauche d'un dumiste, chargé de coordonner des opérations d'éveil et de sensibilisation à la pratique de la musique dans les écoles de STM, est prévu ;
- Micro-Folies : Creully et Tilly-sur-Seulles ayant été retenues pour intégrer le programme « Petites villes de demain » qui vise à revitaliser les centres bourgs, l'implantation d'une Micro-Folie est à l'étude. Les Micro-Folies sont un dispositif de musée virtuel hors-les-murs piloté par le Ministère de la Culture. Dans le Calvados, une Micro-Folie est installée à Colombelles, au WIIP. Le projet STM envisage une Micro-Folie itinérante entre Creully et Tilly.

En conclusion, Jessica HUYGHE fait part de son insatisfaction en ce qui concerne le déroulement de la Commission. L'ensemble des points évoqués avait déjà été décidés, les membres de la Commission n'avaient pas été consultés, aucun débat n'a eu lieu.

D'autres membres du Conseil ayant participé à d'autres Commissions de STM indiquent avoir ressenti la même insatisfaction concernant le déroulement des réunions auxquelles ils ont participé.

Guillaume LEMENAGER fera part à STM de cette insatisfaction.

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

### **10.1. Télétravail de Madame HUE**

En conformité avec les recommandations gouvernementales Madame HUE est en télétravail depuis une semaine pour une période de deux semaines, avec une permanence en mairie limitée au mercredi de 15h30 à 18h30.

Le Maire demande au Conseil de lui faire part de tout problème que pourrait poser cette situation, en vue d'une prochaine décision de renouvellement du fonctionnement en télétravail.

### **10.2. Retour de Monsieur ROUALLE**

Depuis son retour le 28 mars dernier, l'activité de Monsieur ROUALLE a été définie comme suit en raison de son incapacité à effectuer de gros travaux :

- Ménage des bâtiments communaux : mairie, salle municipale, maison des associations.
- Entretien des espaces verts autour des bâtiments communaux.
- Travaux d'entretiens divers.

Les gros travaux d'entretien de la voirie communale sont réalisés par l'entreprise Leblois Environnement.

Éric LECHÉMINANT fait part de sa préoccupation concernant le surcoût pour la commune de cette situation. Guillaume LEMENAGER indique en réponse que ce surcoût est compensé par l'économie faite concernant le ménage assuré précédemment par un autre agent.

Une évaluation financière de cette situation sera faite ; elle a par ailleurs été anticipée dans le budget primitif 2021.

### **10.3. Choix des travaux d'investissement pour l'exercice 2022**

Jessica HUYGHE rappelle qu'un choix doit être fait en 2022 entre les deux projets de travaux suivants dont le coût sera financé par les budget 2022 et suivants :

- Effacement des réseaux : le SDEC a fourni les devis pour l'effacement des réseaux dans les rues de Banville (part communale de 32 935 € TTC), de Graye (part communale de 17 000 € TTC) et de la Bécasse (part communale de 14 000 € TTC); ces parts communales tiennent compte d'un niveau d'aides de 78,3% jusqu'en 2022, probablement prolongé au-delà mais sans certitude aujourd'hui ; par ailleurs une demande de subvention APCR pour l'enfouissement de la fibre peut être montée par le SDEC permettant de réduire la part communale.
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux : dans le cadre de la convention signée avec le SDEC, celui-ci a remis son rapport de diagnostic et de préconisations pour la rénovation énergétique des trois bâtiments communaux (mairie, salle communale, maison des associations) ; les travaux préconisés portent sur les toitures et leur isolation, les radiateurs électriques et leur supervision, la ventilation des bâtiments et le remplacement des huisseries.

Guillaume LEMENAGER fait part de la recommandation faite par le Député Bertrand BOUIX lors de sa visite du 12 avril de consulter la sous-préfète de Bayeux, Madame Amadine DURAND, pour avoir son avis sur la hiérarchisation de ces projets.

En vue de cette consultation, il demande qu'un premier chiffrage des travaux de rénovation énergétique soit fait rapidement. Le chiffrage sera assuré par :

- Pour toiture, isolation, huisserie : Guillaume LEMENAGER
- Pour chauffage électrique et supervision : Thierry COIFFIER

#### **10.4. Subventions et calendrier des travaux de l'église**

Dominique POTIER présente la situation des demandes de subvention et du calendrier des travaux de l'église.

- Service Patrimoine du département: dossier instruit et jugé favorablement; 50 % de subvention attendu; décision lors de la commission du 21 mai.
- État (sous-préfecture de Bayeux): instruction en cours après plusieurs relances; retour positif de Y. Paris, secrétaire général (30 % de subvention en complément des 50 % du département); mais rien encore confirmé, à suivre.
- Les travaux urgents de mise hors d'eau des vitraux ont été engagés (988,90 € TTC); intervention prévue semaine du 19 au 24 avril.

Au vu de la situation des financements, il propose d'engager les travaux de menuiserie dès maintenant pour respecter le calendrier prévu (fin des travaux courant septembre). Avec les travaux sur les vitraux, l'engagement total sera alors de 9 266,20 € TTC.

Le Conseil valide cette proposition.

#### **10.5. Containers à ordures place de la Mare et abattage d'un arbre rue de la Mare au Roy**

Denis FERDY fait part au Conseil de la dégradation de la situation autour des grands containers jaunes et gris de la Mare-au-Roy : bouteilles, verres cassés, encombrants divers déposés par des personnes étrangères à la commune. Il propose de supprimer ces grands containers pour faire cesser cette situation désagréable pour le voisinage.

Le Maire demande à Denis FERDY de consulter ses voisins et de recueillir leur avis sur cette proposition.

Denis FERDY mentionne également un arbre chemin de la Mare-au-Roy dont les branches importantes constituent un risque. L'arbre se situe en face de la maison de Madame BOSCHER et n'est pas mort. La situation de l'arbre – terrain privatif ou communale - n'est pas claire.

Le Maire se renseigne pour connaître la situation de l'arbre.

#### **10.6. Rencontres de conteurs à Ste-Croix prévues le 25 septembre 2021**

Claire GARRIGUE-LANGLOIS rappelle la rencontre des Conteurs de Normandie qui aura lieu dans la commune le 25 septembre prochain.

Elle invite les membres du Conseil à participer à la réunion avec les organisateurs de ce projet qui aura lieu le 24 avril prochain à 10h00 dans la salle municipale.

La séance est levée à 21h50.

Le Maire

Le secrétaire de séance